

Trompe-l'œil

Certains troubles oculaires et diverses situations entraînent une rougeur de l'œil. Au-delà du simple symptôme "rougeur", il s'agit de s'intéresser aux symptômes associés, et à la cause du trouble. Car un examen spécialisé est parfois urgent, et la stratégie de traitement dépend de la cause identifiée. Diminuer uniquement la rougeur n'est pas prioritaire.

Pourtant, dans l'Union européenne, une firme a obtenu une autorisation de mise sur le marché (AMM) pour un collyre contenant de la brimonidine (un alpha-2 stimulant déjà autorisé dans l'hypertension intraoculaire) dans la rougeur oculaire, sous le nom commercial Lumobry° (lire p. 498-499). Dans quel but ?

Lumify° est un autre collyre qui contient aussi de la brimonidine à la même concentration que Lumobry°. Dans certains pays tels que le Canada, il est accessible sans ordonnance. Les boîtes de ces deux spécialités ont la même charte graphique, avec un dessin d'œil "parfait" à la conjonctive très blanche. Sur internet, Lumify° est promu, par exemple, « pour aider à faire paraître vos yeux plus blancs et plus lumineux et à révéler leur beauté naturelle ». Et cela à côté d'une gamme de produits cosmétiques commercialisés sous le nom Lumify Eyes Illuminations°.

Il est clair que ces collyres contenant de la brimonidine sont commercialisés à des fins cosmétiques et non de soins. Alors que cet alpha-2 stimulant expose à des effets indésirables, y compris généraux, notamment en cas d'instillations à répétition.

En France, Lumobry° n'est accessible que sur ordonnance. Mieux vaut que soignants et patients sachent ce qui se cache derrière ce trompe-l'œil, afin qu'ils se détournent de ce produit à visée cosmétique, exposant à des risques prévisibles.



Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.



Information approfondie et adaptée à notre demande.



Information adaptée à notre demande, mais incomplète.



Information minimale, ou limitée à quelques éléments accessibles par ailleurs.



Rétention d'information.

COTATIONS PRESCRIRE - Nouvelles substances, indications, posologies, formes, etc.

Notre appréciation globale, symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme, porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le patient, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : balance bénéfices-risques du médicament par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



BRAVO

Appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU

Il s'agit d'une nouvelle substance sans plus d'intérêt clinique démontré que les autres substances du même groupe, et parfois d'un me-too, voire d'une quasi-copie.



INTÉRESSANT

Apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



PAS D'ACCORD

Médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.



APPORTE QUELQUE CHOSE

L'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER

Nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.



ÉVENTUELLEMENT UTILE

Intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.